



## BORDEREAU DE RETRACTATION

Prévu par l'article L. 341-16 du code monétaire et financier et par l'article L. 121-20-12 du code de la consommation.

Veuillez indiquer la ou les raison(s) qui ont motivé votre choix :

---

---

---

---

---

---

---

---

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la signature du contrat de prêt par lettre recommandée avec avis de réception à : Régie régionale du SPEE, 5<sup>E</sup> Boulevard du Port d'aval – 80080 AMIENS

Le délai commence à courir à compter du jour de votre acceptation de l'offre de contrat de prêt.

La présente rétractation n'est valable que si elle est adressée, lisiblement et parfaitement remplie, avant l'expiration des délais rappelés ci-dessus.

Je soussigné (\*), \_\_\_\_\_

déclare renoncer à l'offre de prêt proposé par la Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Energétique d'un montant de (\*) \_\_\_\_\_ euros, acceptée en date du (\*) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_.

Date :

A :

Signature de l'Emprunteur (ou des Emprunteurs le cas échéant) :

(\* ) Mention de la main de l'emprunteur.

[www.pass-renovation.hautsdefrance.fr](http://www.pass-renovation.hautsdefrance.fr)

REGIE REGIONALE DU SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

Bureaux : 5E, boulevard du Port d'aval – 80000 AMIENS / Siège social : 11, mail Albert 1<sup>er</sup> – 80000 AMIENS  
contact@hautsdefrance-spee.fr – Tél : 03 65 88 95 12 – Fax : 03 65 88 95 19

SIRET 799 988 373 00012 – APE 8413Z – AGREMENT 11608-S

